

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne  
de la Région d'Ile-de-France - 157, avenue Jean Lolive - 93698 Pantin Cedex

Extrait du registre des arrêtés du Président

N° 2015-167

MB

**OBJET** : Ouverture d'un concours sur titres avec épreuves d'éducateur territorial de jeunes enfants, session 2016

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,  
Vu le décret n°95-31 du 10 janvier 1995 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,  
Vu le décret n°2013-649 du 18 juillet 2013 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,  
Vu l'arrêté n° 2014-286 du 7 juillet 2014 portant délégation de signature à M. Francis FARGEOT, Directeur Général,  
Vu la convention pour l'organisation des concours et examens professionnels par les centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Ile-de-France,  
Considérant que le concours est organisé pour la région Ile-de-France par le centre interdépartemental de gestion de la petite couronne.

**ARRETE**

**Article 1** : Un concours sur titres avec épreuves d'éducateur territorial de jeunes enfants est ouvert à compter du 8 septembre 2015.

**Article 2** : Les demandes de dossiers d'inscription sont à adresser au centre interdépartemental de gestion au plus tard le 7 octobre 2015.

**Article 3** : Pendant la période de retrait de dossiers, du 8 septembre au 7 octobre 2015, les candidats peuvent également se préinscrire en ligne sur le site internet [www.cig929394.fr](http://www.cig929394.fr).

Le dossier de préinscription imprimé, comportant les pièces demandées, devra être déposé ou envoyé au centre de gestion au plus tard le jour de la clôture des inscriptions pour être considéré comme une inscription.

**Article 4** : La clôture des inscriptions est fixée au 15 octobre 2015.

**Article 5** : L'épreuve écrite d'admissibilité aura lieu le 4 février 2016 au CIG petite couronne – 157 avenue Jean Lolive – 93698 PANTIN Cedex et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement.

**Article 6** : Le nombre de postes ouverts au concours est fixé à 100.

**Article 7** : Le règlement général des concours et examens professionnels annexé au présent acte est communicable à toute personne en faisant la demande.

**Article 8** : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux des centres de gestion de la région Ile-de-France, du C.N.F.P.T. 1<sup>ère</sup> couronne et du Pôle Emploi, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Publié en notice le 18 JUIN 2015

Recu par le représentant de

L'Etat le 18 JUIN 2015

Ce tiré exécutoire

Pour le Président, par délégation,  
Le Chef du Service Secrétariat général  
et Commande publique

Laurent QUEYROU



Fait à Pantin, le 10 juin 2015

Pour extrait conforme,  
Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général

Francis FARGEOT